

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

OUVERTURE DU COURS D'ELOQUENCE SACRÉE

PAR M. L'ABBÉ CŒUR.

En rendant compte aujourd'hui de cette première leçon, la *Quotidienne* s'exprime ainsi :

« Aujourd'hui, à une heure, une immense affluence d'hommes de tout âge, mais principalement de jeunes gens, remplissait la vaste salle de la Sorbonne, ainsi que ses corridors, et c'est au milieu de ce concours que le professeur d'éloquence sacrée, M. l'abbé Cœur, a ouvert son cours.

Après avoir donné à son auditoire les notions les plus élevées sur la matière de son enseignement, sur son étendue et son application, l'éloquent professeur s'est attaché à constater le travail mystérieux d'une rénovation sociale réservée au dix-neuvième siècle, s'il sait user du puissant levier que lui offre la parole et la morale chrétienne. Il la montre se répandant sur toute la terre, surmontant les obstacles, les périls, la mort même, qui menace les prédicateurs de la foi.

« Il établit ensuite un contraste frappant entre la voix de l'orateur religieux, toujours libre, noble et bienfaisante, et la parole impure des écrivains au cœur et à l'intelligence dépravés qui vomissent à la société des écrits et des peintures aussi hideuses que mensongères, mais bien capables de devenir plus tard de désastreux modèles. Ici l'orateur a fait passer dans l'âme de ses auditeurs la véhémence indignation de la sienne, il a été véritablement admirable, et de longs et universels applaudissements l'ont interrompu.

« Enfin, il a terminé en montrant l'alliance des arts, de l'industrie et du christianisme, concourant à la prospérité de la société.

« On peut dire que l'éloquent orateur s'est constamment tenu à la hauteur de son sujet ; il a fait éprouver à son jeune auditoire les transports de la plus vive satisfaction, et cinq fois d'unanimes et énergiques applaudissements ont témoigné de la vive sympathie et aussi de l'espoir donné à la génération qui grandit. »

L'*Ami de la Religion* constate les mêmes faits, et ajoute :

« Nous nous réservons de parler avec quelque étendue du discours de M. l'abbé Cœur : nous nous bornons à dire aujourd'hui que le professeur a donné mieux que des leçons, il a plusieurs fois donné de beaux exemples d'éloquence sacrée. »

On comprend très-bien que nous n'avons pas la prétention de faire revivre dans nos colonnes ces beaux exemples ; il est aussi difficile de traduire un orateur que de traduire un poète ; nous nous proposons tout simplement de donner une idée générale et sommaire, et comme la physiognomie de cette leçon on reproduisant ça et là les traits qui nous ont plus particulièrement frappé.

En commençant le professeur s'est exprimé à peu près en ces termes :

« En paraissant ici, pour la première fois, Messieurs, je l'avouerai, je sens comme de l'inquiétude....

« Ce n'est pas une légère entreprise de s'asseoir dans une de ces chaires ; quiconque s'y hasarde contracte envers son pays l'obligation de ne pas trop humilier une de ses plus belles gloires, cet éclat de son enseignement qui lui a gagné l'admiration de l'Europe et du monde ; mais le théologien qui la tente s'oblige de plus envers sa foi en produisant ses dogmes en un lieu que ne protège pas la majesté du temple, il s'engage d'honneur à ne les pas commettre, et se fait responsable envers eux du respect de ses auditeurs.

« Ce double devoir toujours présent à ma pensée depuis qu'on m'a fait l'honneur de m'appeler ici, se retrace dans mon esprit beaucoup plus fortement à cette heure ; je le sens avec toute la vivacité de mon amour pour Dieu, et pour mon pays, et je tâche de fermer les yeux pour ne pas comparer ma faiblesse avec cette charge.

« Aussi, Messieurs, plus que personne en cette enceinte, je regrette le silence de celui que vous nommez tous et que votre admiration écouterait longtemps encore ; mais on devait prévoir qu'il n'échapperait pas à cette haute confiance qui fait gagner à l'Église ce que perd la Sorbonne ; telle est la sagesse du prélat notre illustre chef ; élevé lui-même à la grandeur par le mérite, il le fait monter à sa suite : c'est une qualité de plus qui achève la perfection des autres et s'allie glorieusement à l'élevation de sa doctrine, à la profondeur de ses conseils, à la grandeur solide de ses œuvres. »

Après les compliments d'usage aux autorités et notabilités universitaires, le professeur entre en matière. Il donne l'idée d'un cours d'éloquence profane, il montre que cette éloquence est déjà une grande et puissante chose, puis il fait ressortir les caractères qui relèvent au-dessus d'elle l'éloquence

sacrée, laquelle ouvre à l'esprit de l'homme tout un monde nouveau en l'instituant aux secrets de la théologie, le fait asseoir dans les conseils de Dieu.

« L'éloquence qui nous occupe ici tient à la fois de la terre et du ciel. C'est l'homme qui parle et son génie se déploie selon l'ordre et les lois accoutumés de sa nature ; mais ce qu'il dit n'est pas sa pensée, jamais il ne l'aurait trouvée dans les ressources de son intelligence, il ne sait que répéter en langage terrestre une pensée de Dieu. Le monde est sorti de son plan primitif par un libre abus de sa force, des lois nouvelles relatives à cet état nouveau lui sont données par Dieu postérieures à la création ; elles forment un ordre à part distinct des vérités que la raison manifeste, elles répondent à des besoins nouveaux survenus depuis la déchéance, rétablissent l'harmonie brisée, expriment la constitution essentielle de l'univers moral. Proclamer ces lois, y soumettre les âmes, les venger de l'injure, assurer leur empire, en développer les rapports, en expliquer les conséquences, en faire sortir ce qu'elles enferment de vertu, de repos, de grandeur : voilà le véritable objet de l'éloquence sacrée. Sa forme n'est pas moins solennelle : elle permet qu'on discute les titres de son enseignement, mais non pas sa teneur ; sa méthode est l'autorité, son langage descendu des cieux en porte encore l'empreinte, il est plein de vérités qui conservent un reste de secret et demeurent en quelques points mystérieuses à notre intelligence ; la supériorité de sa nature paraît presque dans le caractère auguste qu'elle demande à ses organes, elle exige qu'ils portent au front la royauté du sacerdoce, de la prière et du sacrifice ; ses règles sont avant tout celles que Dieu lui donne ; du reste, elle accepte les autres sans se laisser dominer par aucune ; sa rhétorique est surtout dans son zèle, dans ses convictions, dans son cœur, et, pour tout dire, c'est la seule féconde, la seule vraie, qui enferme les autres et les commande : *Pectus est quod disertos facit* ; sa tribune s'élève au lieu du monde le plus éminent, dans le respect des temples ; l'univers est son auditoire, elle l'embrasse tout entier, elle plane sur les cités, elle émeut jusqu'aux races sauvages, elle ébranle tout jusqu'aux extrémités ; son histoire est aussi variée, aussi imposante que sa nature est prodigieuse : c'est l'histoire même de la Providence, l'histoire des œuvres divines dans le monde. Toujours Dieu s'est servi de la parole comme d'un grand ministre dans son gouvernement. La première fois qu'elle éclate, l'univers matériel sort du néant pour lui répondre, la seconde fois c'est l'univers moral. C'est la parole qui confie à l'homme dans les colloques sacrés d'Eden, le plan primitif, la règle de son existence : quand il en est sorti par une faute, c'est encore la parole qui lui fait connaître la loi de sa réhabilitation : cette loi se transmet de père en fils avec la parole, comme la respiration et la vie, dans un nombre très borné d'abord d'enseignements traditionnels qui circulent dans le monde comme le sang dans les veines du corps ; c'est la parole qui lui donne un peu plus d'étendue chez les hébreux, tantôt par la bouche de Moïse, tantôt par celle des prophètes ; enfin quand l'heure sainte, l'heure solennelle est venue, c'est encore la parole qui l'achève dans sa plénitude et lui donne sa consommation dans la bouche sacrée de Jésus-Christ. La parole a fini de proclamer le plan nouveau, elle va travailler partout à son exécution ; il faut que la vieille société s'en aille et qu'une autre apparaisse conforme au décret divin, la parole est chargée d'accomplir cette œuvre de mort à la fois et de renaissance, de ruine et de création ; elle tonne sur le paganisme, l'ébranle jusque dans ses fondements, terrasse ses derniers défenseurs, sonde partout l'attaque, anime les assaillants, excite leur courage, inspire leur enthousiasme et le soutient jusqu'au martyre : le vieux monde s'éroule à ses accents comme les murs de Jéricho aux sons de la trompette sainte ; et toujours vivante sur cet amas de décombres, elle inspire des hommes puissants ; ils tirent de leur poitrine un cri mystérieux et sous le charme de cette évocation sublime, voilà que la terre tressaille, et de son sein entr'ouvert se lève tout un monde nouveau qui adore le Christ et va se développer selon l'ordre véritable de sa constitution : c'est la parole sainte qui l'a fait, elle ne cessera pas jusqu'à la fin de veiller à sa conservation, elle parlera sur tous les tons pour l'avertir et le reprendre, pour le diriger dans l'usage de sa liberté afin de le retenir dans sa belle ordonnance. »

Il est impossible de rendre l'effet produit sur l'auditoire par ces magnifiques paroles. La phrase de l'orateur, son action, tout était en harmonie avec sa pensée et peignait merveilleusement cette immense lutte de la parole chrétienne contre le paganisme ; aussi, quand, donnant le dernier coup, sa voix s'éclata pour célébrer le triomphe, d'unanimes applaudissements lui ont résonné de tous les côtés de la salle.

C'est alors que le professeur a exprimé sa confiance sur les heureux effets que peut produire ce religieux enseignement. Car, nous n-t-il dit, "C'est un cours de religion que je viens vous faire, je ne m'en cache pas." Puis, continuant :

"Tout le monde, a-t-il ajouté, reconnaît aujourd'hui que quelque chose de religieux se remue aux profondeurs du monde. Vague, indéfini encore, ce moment a commencé par les jeunes esprits, c'est à eux qu'il appartient de le résoudre. La chaire chrétienne [je le rappelle avec bonheur quand je viens faire à la jeunesse l'histoire de la chaire], la chaire chrétienne n'a jamais douté de la jeunesse ; elle avait regardé de haut et deviné le secret de son temps, elle avait vu que le dix-huitième siècle était passé et qu'une génération nouvelle était venue avec d'autres besoins, d'autres désirs et un autre amour : plusieurs de ses organes dont l'amitié m'honore, avec leur admirable éloquence osèrent prophétiser un avenir plus beau. A l'étonnement qu'excitèrent quelquefois leurs paroles, on put juger que plusieurs n'avaient pas compris ; mais elle avait vu marcher le monde et les jeunes hommes tressaillir dans un pressentiment divin. Le courage ne lui manqua pas, la chaire ne voulut pas douter de la jeunesse, et la jeunesse n'a pas trahi la chaire, elle a justifié sa confiance et son amour. C'est donc avec une haute espérance que nous verrons ici la jeunesse de nos écoles : sur ces fronts généreux, ardents, pleins d'avenir, nous serons heureux de graver, non pas le respect de Jésus-Christ, car il y est déjà et c'est le sceau distinctif de la génération nouvelle, mais la foi complète et l'adoration religieuse."

Le professeur fait remarquer ensuite que ces matières si relevées du cours d'éloquence sacrée ne seront pas sorties des réalités de leur temps et qu'ils y trouveront au contraire le secret, en alliant leur siècle avec la religion, d'assurer à notre époque les caractères propres de la grandeur que Dieu semble lui avoir préparée. Il observe le monde pour y recueillir tous les signes qui trahissent l'intention qu'a eue le ciel de faire à notre temps une place qui sera belle dans la vie de l'humanité. Il indique tous les éléments de cette nouvelle grandeur et il démontre que, préparés par la religion, ils ne peuvent croître et fleurir que sous son influence.

Nous ne suivrons pas l'éloquent professeur dans ces développements qui embrassent la société présente sous ses plus grands aspects, mais nous ne voulons pas omettre le tableau où il a présenté la ruine de l'intelligence séparée de la religion. Après avoir dit que souvent, par ses erreurs, elle peut compromettre l'ordre moral, il dit combien elle peut être funeste au monde en proclamant ses doutes.

"Douter, est une raison de garder le silence ; ce n'est pas un titre à exercer cette haute magistrature dont la parole a été investie par nos mœurs. Celui qui doute, s'il est de bonne foi, mérite qu'on le plaigne tendrement et du fond de l'âme ; mais à condition qu'il se plaindra lui-même : car s'il veut, tout glorieux de sa misère, monter sur le trône de la pensée, pour y étaler les haillons de la sienne, la faire voir pauvre et nue, sans garder même un vêtement de honte, il n'inspire plus que le mépris et le dégoût : il faut qu'on le dérobe aux regards du public qu'il attriste. Le doute sur les choses de la morale et de la destinée, ce doute, quand il est publié, répété, proclamé, c'est un crime plus grand que l'erreur. C'est le plus insouciant défi qu'on puisse jeter au monde ; il détruit jusqu'à l'espérance du vrai ; il blesse et il insulte ; il assassine et il se moque ; il arrache la société de sa base, puis la regarde suspendue sur l'abîme avec un sourire qui n'eut jamais son pareil qu'aux enfers."

Un immense applaudissement, un applaudissement trois fois répété, a accueilli cet anathème jeté au doute avec une énergie et une autorité dont nos paroles ne peuvent donner l'idée. Nous renouons également à retracer l'admirable peinture des égarements de l'intelligence séparée de la religion qui seule peut l'empêcher de descendre dans ces sphères immondes où tant d'écrivains vont aujourd'hui chercher leur pâture ; nous nous bornons à reproduire aussi exactement qu'il nous est possible de le faire les paroles par lesquelles le professeur a terminé cette leçon :

"Ce qui s'agit dans le monde est fort, un homme aidé de Dieu peut le soumettre à soi et s'élever dessus, un enfant en serait écrasé. Que la nouvelle génération soit religieuse, sa grandeur est certaine, qu'elle manque à sa foi, toute sa destinée lui échappe, sa couronne se brise dans ses mains, et la glorieuse fille du passé commence un avenir de décadence. Les institutions qui avaient protégé la jeunesse ou l'enfance du peuple ont fait place à une autre organisation qui suppose et rend nécessaire la gravité de l'âge mûr, l'autorité publique divisée dans son exercice, tous les citoyens appelés au droit d'imprimer leur pensée dans la loi, devenus par cela seul membres du Souverain, arbitres en une certaine mesure de leurs obligations, tenus dès lors de s'élever par eux-mêmes à toute la hauteur du sacrifice social ; ce sont des choses qui doivent élever sans mesure un peuple religieux, mais qui entraîneraient dans une ruine certaine un peuple qui ne le serait pas... D'une autre part s'agit dans le monde le pressentiment mystérieux d'une vaste unité qui doit rapprocher les nations comme autant de familles dans la société du genre humain ; tous les désirs l'appellent, l'industrie la prépare ; la mollesse s'en réjouit, la philosophie la plus pure et à la fois la plus sainte l'appellent avec un ardent amour ; les chrétiens seuls peuvent l'accomplir ; ils en ont les moyens ; Rome est le bras du ciel pour l'unité du monde, encore païenne elle faisait l'unité matérielle, chrétienne elle travaille à l'unité morale, elle l'achèvera : ses légions d'apôtres sont partout, la terre manquera bientôt à leurs conquêtes : et ce sera le jour de l'unité du monde sous l'empire du Christ.

M. L'ÉDITEUR,

Je réclame de votre indulgence encore une petite place dans vos *Mélanges*, pour donner quelques petits avis, au bon monsieur T.... Hélas ! il ne se défie pas de sa bible. C'est ce que je veux lui faire voir. Il ne sait pas qu'elle a été quinze cents ans entre les mains des catholiques romains, de ces papistes idolâtres, avant que de tomber entre les mains de ses ancêtres luthériens et calvinistes, et que sa toute petite EGLISE soi-disant EVANGÉLISTE, qui n'a paru au monde que vers la fin du 18^{me} siècle ou au commencement du 19^{me}, ne l'a reçue d'eux qu'avec les corrections ou altérations qu'ils ont bien voulu y faire. Hé bien ! mon cher M. T., que faire à cela ? Il vous faut de toute nécessité une bible primordiale qui vous vienne en droite ligne de Moïse. Mais hélas ! l'original ne se trouve plus, ou au moins on ne peut plus le connaître, et le texte hébreu d'aujourd'hui de l'aveu de plusieurs bons critiques n'est qu'une traduction de l'ancien texte qui n'existe plus ; cette traduction peut être fautive ; il est certain au moins que l'édition qui est entre les mains des Juifs a été altérée avec la plus grande mauvaise foi par Akiba, célèbre Rabbín qui vivait dans le second siècle. Mais M. T., il ne faut pas désespérer, les Samaritains se vantent aujourd'hui d'avoir le vrai texte de Moïse, mais par malheur ils ne le prêtent à personne ; ainsi il faudra nécessairement que M. T. aille en Syrie, et se fasse Samaritain pour avoir l'avantage de lire en pur Hébreu la bible la plus ancienne que l'on connaisse aujourd'hui ; mais réflexion faite, il n'ira pas, car lui, si grand lecteur de la bible se souviendra que les Samaritains furent dispersés avec les dix tribus d'Israël par les rois d'Assyrie qui envoyèrent à leur place des chrétiens et autres peuples de la Perse. Ces peuples étant exterminés par des bêtes féroces s'imaginèrent que c'était en punition de ce qu'ils n'adoraient pas les Dieux du pays suivant le culte qui leur convenait, et Salmanasar à leur demande leur envoya des prêtres de la religion du pays, alors ces idolâtres mêlèrent le culte de leurs idoles aux cultes des Israélites ; ainsi donc la bible des Samaritains est bien douteuse. Qu'il est donc à plaindre ce pauvre M. T., il ne pourra pas vérifier sa version presque polyglotte des commandemens sur le vrai texte hébreu ! Mais pour comble d'infortune, que dira-t-il, quand on lui apprendra que la Bible, telle qu'elle est divisée par chapitres et versets, est l'ouvrage d'un moine du troisième ou quatrième siècle ? On a même remarqué que la division de ces chapitres et versets n'avait pas été faite avec beaucoup de goût et d'intelligence, mais cela ne fait rien à l'autorité de la Bible pas plus que la division d'un verset en deux commandemens, ce que j'avais fait voir dans un instant à M. T. Commençons par le premier commandement, tel que présenté dans la polyglotte de M. T. ; il est évident que son second prétendu commandement n'est que le commentaire du premier, car Dieu en disant "Vous n'aurez point de Dieux étrangers en ma présence" *Non habebis deos alienos coram me*, faisait bien voir aux hébreux qu'ils ne devaient adorer autre chose que lui ; il ajoute, "Vous ne vous ferez point d'images taillées, aucune figure de ce qui est en haut dans le ciel et en bas sur la terre, ni de tout ce qui est dans les eaux sous la terre, vous ne les adorerez point," *non adorabis ea neque coles*. Exode XX, v. 2 et 5. Pourquoi Dieu fait-il cette explication, car ce n'est autre chose qu'une explication du 1^{er} commandement ? C'est qu'il était nécessaire que Dieu s'expliquât aussi longuement avec un peuple si porté à l'idolâtrie, et environné de peuples idolâtres. Quant aux deux derniers commandemens, voyez le Deutéronome ch. V, v. 21. "Vous ne désirerez point la femme de votre prochain," *Non concupisces uxorem proximi tui*. Est-ce que cette défense n'est pas assez formelle pour en faire un commandement ? La suite "ni sa maison, ni son champ"...etc. *non domum, non agrum*, n'a-t-il pas un sens tout différent de la première partie de ce verset, Dieu dans la première partie défend les désirs impudiques, et dans la seconde il défend de désirer le bien du prochain. Mais aussi, pourquoi mettre deux commandemens dans un même verset ? Mais qui a dit à M. T. que dans l'original de Moïse, les versets étaient ainsi divisés ? Je lui ai dit que les divisions des chapitres et versets de la Bible étaient de date récente. Le saint concile de Trente qui a approuvé la Vulgate, ne serait-il pas aperçu de la différence ? Aurait-il approuvé un livre qui contrariait l'enseignement de l'Eglise ? Tant de savans évêques qui étaient réunis de toutes les parties du monde catholique s'en servaient-ils ainsi aveuglément, surtout ayant à combattre des adversaires de toutes dénominations, ennemis du culte des images ? Parmi ces adversaires aucun ne pense à reprocher aux Pères du Concile que l'Eglise catholique a falsifié les commandemens de Dieu ; ils avaient assez de génie et de bon esprit pour voir que ce n'aurait été qu'une dispute de chicane, ne portant que sur la division des versets de la Bible, que le sens n'était en aucune manière altéré, et qu'ils n'auraient gagné qu'à se faire moquer d'eux ; en effet l'objection est si naïve et si futile qu'il fallait bien attendre l'évêque de Durham pour l'inventer, et le savant M. T. pour la ré-inventer.

Mais M. T., encore un moment de patience, et réfléchissez. Nous possédons la Bible par la voie de la tradition divine, par l'autorité de ce tribunal auquel J. C. a envoyé son Esprit qui ne doit point l'abandonner jusqu'à la fin des siècles, lui M. T. possède sa bible par la voie de la tradition humaine, tradition qui peut errer de mille et mille manières, soit par la malice et la mauvaise foi des Hérésiarques et des hérétiques, soit par l'ignorance et la négligence des copistes, toutes choses dont M. T. doit se tenir en garde ; et nous prouver que cela n'est pas arrivé et ne peut pas arriver. Quoiqu'il en soit je conseillerais à M. T. de recommencer son ouvrage et de nous donner

sa poliglote, *verbatim*, d'après l'exode et le Deutéronome ; il pourra arranger son prétendu 2d. commandement, à côté de "Un seul Dieu tu adoreras," ces mots défendant nécessairement toute adoration qui n'est pas relative à Dieu, et il trouvera pour le 9c. et 10c. commandement tout ce qu'il lui faut dans le verset 21 du Deutéronome, comme je l'ai fait voir.

Avant que de me séparer de M. T., il faut que je lui parle de ses dévanciers ; mon indulgence va jusque-là ; car que ne doit-on pas faire pour ses amis ? Il saura donc, s'il ne le sait pas encore, que les Iconoclastes ou briseurs d'images n'ont commencé à paraître que dans le septième siècle. On les divisait en Iconoclastes et Iconomaques, ces derniers permettaient les images dans les temples comme simples ornemens. Léon l'Isaurien élevé dans les camps au milieu des Arabes mahométans, étant devenu empereur de Constantinople en 717, se déclara avec violence contre les images, les croix et les statues, il les fessait renverser et détruire dans tout son empire. Son fils Constantin Copronime marcha sur ses traces, il mourut en 775, son fils Léon IV qui régna peu de tems ressembla et à son père et à son grand-père. Après eux Michel-Europolite, Léon l'Arménien et Théophile furent outrés iconoclastes, ce dernier alla jusqu'à manquer de respect à sa mère Théodora, la traitant d'idolâtre parce qu'elle avait conservé quelques images dans un oratoire privé ; enfin il mourut en 842. Théodora lui succéda avec son fils Michel, alors le règne des Iconoclastes disparut en Orient pour se renouveler dans les derniers siècles chez les Vaudois, les Zuingliens, les Calvinistes et autres de même étoffe.

Mais pour désennuyer M. T. qui doit être fatigué de cette longue histoire d'empereurs, briseurs d'images et de statues, et qui par conséquent rendaient tant de bons services à la sculpture et à la peinture, contons lui une petite histoire ; c'est une anecdote qui a eu ses héros et qui n'est point faite à plaisir. Un évêque protestant reprochait durement à un catholique qu'il adorait les images. Mylord, dit celui-ci, pour être conséquent, ôtez donc les images qui se trouvent dans votre cathédrale et dans votre palais épiscopal. Le prêtre répliqua : Il est défendu de les garder pour les adorer. J'approuve l'explication, dit le catholique, et de même, nous sommes d'accord.

BULLETIN.

Nous apprenons par une lettre de Kingston en date du 27 que Son Excellence Sir Chs. Bagot est beaucoup mieux ; on espère donc de nouveau sa guérison.

Son Excellence Sir Chs. Metcalfe était attendue le même jour à Kingston, et tous les préparatifs pour sa réception étaient terminés, lorsqu'on apprit qu'elle n'arrivait que le lendemain.

La religion catholique prend chaque jour un nouvel accroissement et de nouvelles forces dans ce chef lieu de diocèse. La Neuvaine de St. François Xavier s'y est faite avec la plus grande édification. Chaque jour de la Neuvaine Mgr. Gaulin disait la messe à 7 heures ; elle était suivie des prières de la Neuvaine ; à 7 heures heures du soir il se faisait une instruction sur le sacrement de pénitence, après laquelle on donnait le salut solennel du St. Sacrement. Ce fut Mgr. lui-même qui prêcha les sermons d'ouverture et de clôture de la Neuvaine. Le zèle des fidèles à assister aux exercices et à participer aux grâces des sacremens fut très remarquable.

Le jour de l'Annonciation Mgr. de Kingston ériga dans sa cathédrale l'Archiconfrérie du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs. La cérémonie eut lieu à 4 heures après-midi avec toute la solennité possible, dans cette église pauvre encore et dénuée de bien des ressources. Le zèle du clergé et des fidèles suppléa à ce qui manquait de pompe et de richesse pour cette belle et touchante solennité. Depuis quelque tems un orchestre composé de jeunes chanteurs et instrumentistes canadiens est formé à Kingston. Ils se trouvaient tous réunis pour prêter le secours de leurs voix et de leurs talens à la gloire de Marie. Une foule nombreuse se pressait à cette fête ; car on l'avait annoncée depuis longtems et on avait fait connaître les précieux avantages de cette admirable dévotion. La cérémonie commença par le chant d'un cantique à la Ste. Vierge. A la fin du cantique Mgr. fit une instruction en anglais sur l'objet de la cérémonie. Sa Grandeur fut remplacée en chaire par M. Lafrance qui prêcha en français. Puis on chanta le *Veni Creator* en musique, et Mgr. bénit le tableau de l'Archiconfrérie ; après quoi près de deux cents personnes, qui s'étaient préparés à devenir membres de l'association, se mirent à genoux un flambeau à la main pour réciter l'acte de consécration à la Ste. Vierge. Enfin, on chanta le salut solennel suivi de la bénédiction du Très St. Sacrement. La quête à cette fête se monta à £16.

La St. Patrice fut célébrée aussi à Kingston avec une grande dévotion et un grand enthousiasme par la population Irlandaise. On y remarqua de ri-

ches étendards portant l'effigie du P. Mathieu et de la reine Victoria. Ce fut M. le curé de Kingston qui donna le sermon à cette occasion. On ne fit pas de procession ni de démonstration au dehors, par mesure de discrétion et de prudence sans doute, quoique tout fût préparé pour la rendre brillante. Une particularité dans la fête de St. Patrice à Kingston, fut celle-ci : Dès que minuit sonna et vint annoncer le commencement de cette bienheureuse journée aux enfans de la verte Erin, des sérénades se firent entendre dans les rues et l'air national vint réveiller les dormeurs les plus intrépides. Ils jouèrent aussi la canadienne, et nous les remercions d'avoir donné ainsi un souvenir à leurs frères canadiens, en les associant en quelque sorte à leur fête. La St. Patrice est pour les Irlandais un jour si prospère qu'ils n'en veulent perdre aucune minute ; ce n'est pas seulement le jour qu'il faut à ces braves fils du saint apôtre pour solenniser sa gloire et leur dévouement, c'est encore la nuit : ce sont les 24 heures bien comptées.

La St. Patrice fut solennisée à Buckingham (Haut-Canada), avec le même enthousiasme. Presque tous les Irlandais de ce lieu appartiennent à la société de tempérance totale : c'est dire assez que la fête fut toute religieuse et nationale.

Depuis quelque tems les travaux de Lachine sont suspendus par suite d'une coalition entre les ouvriers irlandais. Ils se plaignent unanimement des entrepreneurs, et sont venus, il y a une dizaine de jours, exposer leurs plaintes à leurs protecteurs à Montréal afin d'obtenir que le gouvernement y apportât remède. Ils avaient juré de maintenir la paix durant l'intervalle de l'examen et de la décision de cette affaire ; mais ils avaient aussi résolu de ne pas travailler avant qu'on leur eût rendu justice. Jusque-là tout pouvait être bien ; et nous n'entrerons pas dans l'appréciation de leur conduite et de leur démarche, dont nous pouvons ne pas connaître tous les motifs : *adhuc sub judice lis est*. Mais ces jours derniers plusieurs ouvriers canadiens, qui n'avaient avec eux aucun rapport d'intérêt ou de convention, et qui par conséquent étaient indépendans de tout contrôle de leur part, acceptèrent de l'ouvrage au canal. Des ouvriers Irlandais, après les avoir insultés longtems pendant le jour, les attendirent le soir au retour des travaux ; ils les attaquèrent furieux en les chargeant d'injures, comme en pourrait dire le *Herald*, et en laissèrent deux pour morts sur le chemin. On les transporta, malgré leurs blessures graves, dans une maison voisine. L'un d'eux peut être sauvé, dit-on, l'autre est en danger de mort. Les compagnons de ces infortunés firent toutefois bonne contenance après cet infâme guet-à-pens ; ils traversèrent bravement la foule nombreuse de ces lâches assassins, au milieu des menaces de mort qui retentissaient à leurs oreilles. On les laissa passer en leur criant en langage affreux que s'ils revenaient travailler on les tuerait assurément. Nous signalons à l'autorité ces faits et ces menaces pour qu'on ait à prévenir le retour de scènes pareilles. Les Irlandais de Lachine sont peu intelligens de leurs véritables intérêts : la sympathie qu'ils se sont attirée par les persécutions dont ils ont été victimes, ils la perdront infailliblement en se conduisant avec si peu de justice et d'humanité ; de martyrs qu'ils étaient à nos yeux ils deviendront à leur tour tyrans et persécuteurs ; on n'a pas de sympathie pour l'assassin.

Nous donnerons successivement les nouvelles qui nous sont arrivées d'Europe par le dernier paquebot le *Columbia*. Sauf les nouvelles religieuses et les détails des nouvelles déjà publiées, elle ne contiennent rien de bien important. Le malaise et la défiance en Angleterre, la stagnation des affaires, la difficulté de trouver des débouchés à l'exportation ; puis un traité de commerce avec la Russie d'un avantage très contesté, un autre très difficile à mener à bonne fin avec la France, un troisième à peu près impossible avec le Portugal, et celui de l'Espagne qui se négocie avec Espartero ; enfin, la réduction dans l'effectif des troupes de terre et de mer ; voilà les faits les plus saillans qui restent à signaler.

La nouvelle rapportée il y a quelque tems de l'apparition miraculeuse du crucifix en Chine est confirmée ; nous en donnons les détails.

Toutes les nouvelles religieuses sont des plus favorables et des plus consolantes. Des conversions fréquentes dans toutes les sectes protestantes et dans tous les rangs ; des conversions dans le judaïsme même ; des retraites, des missions, des cérémonies pieuses et touchantes ; des confessions et des

communions nombreuses; des pécheurs convertis en tout lieu, en tout pays, en toute occasion; la religion catholique mieux connue, mieux appréciée; les gouvernements protestans eux-mêmes lui rendant hommage et la favorisant presque à leur insçu; une extension prodigieuse des œuvres et des institutions religieuses et charitables; des missionnaires des deux sexes envoyés dans toutes les parties du monde; le protestantisme et toutes ses erreurs s'écroulant de toutes parts, jetant partout un long cri de détresse; les mauvaises doctrines en philosophie, en politique, attaquées, combattues avec le plus étonnant succès: voilà le spectacle qu'offre en ce moment l'Europe et dont la France a droit de revendiquer la plus large part.

La Belgique va fonder à Santo-Thomas, dans l'Amérique centrale une colonie commerciale. La société a fait construire une chapelle en bois de sapin, qui se monte et se démonte facilement et qui est destinée au service du culte catholique de la colonie. Mgr. le cardinal archevêque de Malines l'a bénite le 23 février en présence d'un nombreux clergé. Aujourd'hui c'est quelque chose de bien nouveau qu'une société, créée dans un but commercial, qui sent le besoin de mettre son entreprise sous la protection spéciale de la religion.

Les journaux d'Europe continuent de faire le récit de toutes les catastrophes produites par les derniers ouragans. La France, l'Angleterre, les Alpes et l'Italie paraissent avoir le plus souffert. A Londres seulement on eut à regretter la perte de plus de 500 personnes. Les secours, il faut le dire, ont été fournis en proportion des désastres; et la charité s'est montrée partout dévouée et admirable. A Rome le St. Père a fait distribuer durant tout le tems de l'inondation des secours à domicile et des comestibles; de sorte que les habitans ne s'occupaient de la crue des eaux que comme d'un spectacle offert à leur curiosité, se rassurant sur la bonté de leur souverain qui veillait sur eux et s'inquiétait à leur place.

Il vient d'éclater à Genève un mouvement insurrectionnel qui est l'ouvrage des radicaux, mais qui fut de peu de durée. Le 13 février au moment où le grand conseil discutait une loi sur l'administration du conseil d'état on entendit crier aux armes, et six à huit cents hommes armés entourèrent en même tems l'hôtel de ville. Le gouvernement avait pris ses mesures et le combat ne dura que quelques heures. Une douzaine d'individus seulement y trouvèrent la mort, et le lendemain tous avaient déposé les armes sous promesse d'amnistie pleine et entière. La plupart des cantons sont paisibles et adhèrent aux opinions du canton-directeur qui est catholique. La liquidation des biens des couvens ordonnée d'abord est suspendue et refusée presque partout, en conséquence de cette noble adhésion.

L'Espagne est de plus en plus dans l'anarchie et dans la détresse. Le bombardement de Barcelone semble avoir passé sur toutes les villes et les provinces de la Péninsule. Il se joint au mécontentement général la plus grande défiance contre Espartero soupçonné de se préparer les voies à une prolongation de la régence. On s'est opposé dans plusieurs ports à l'entrée des marchandises anglaises, et des collisions ont eu lieu en conséquence. Nous pensons qu'elles ont été de peu d'importance.

APPARITION MIRACULEUSE DU CRUCIFIX EN CHINE.

Depuis quinze jours les nouvelles les plus consolantes pour les chrétiens circulent dans Paris. D'après des lettres écrites de Rome par les personnes les plus graves, lettres que nous avons eues sous les yeux, on aurait reçu dans cette capitale de la Chrétienté, des lettres authentiques des missionnaires catholiques de la Chine annonçant que l'empereur du céleste empire laisse désormais aux missionnaires la liberté d'entrer et de circuler sans obstacle dans ses États; non content de cette concession, l'empereur aurait lui-même sollicité l'envoi de nouveaux et plus nombreux missionnaires. Ce qui paraît certain, c'est que la Propagande a déjà désigné quarante religieux entre lesquels plusieurs Pères jésuites dont on nous donne les noms. Le départ de ces missionnaires pour la Chine est annoncé comme très prochain.

Les mêmes lettres des missionnaires de la Chine attestent des faits d'un autre ordre et qui pour les chrétiens expliquent ceux que nous venons de faire connaître. Le silence que nous gardons depuis quinze jours sera pour nos lecteurs une garantie que, si nous parlons aujourd'hui, ce n'est point légèrement, mais sur des témoignages graves et dignes de foi. Une dernière lettre qui nous arrive aujourd'hui de Rome porte ce qui suit: *Des lettres authentiques des missionnaires de la Chine confirment l'éclatant miracle de l'apparition de N. S. en présence d'une grande multitude de fidèles et d'infidèles.* Nous recevons d'autres détails, en attendant nous reproduisons ceux que donne, dans son numéro du 8 février, la *Gazette du Simplon*:

“ Tous les cœurs religieux applaudiront à la grande et heureuse nouvelle que nous leur annonçons et qui nous vient de différentes sources à la fois. Déjà le catholicisme avait salué avec espérance l'événement inattendu qui abaissait devant les nations européennes les barrières de l'empire Chinois: mais voici qu'aujourd'hui apparaissent des signes bien plus éclatans de la conversion prochaine de ces immenses populations; la terre arrosée du sang des martyrs va se couvrir d'une moisson abondante que de nouveaux ouvriers évangéliques sont appelés à recueillir. N'en doutons pas: le règne des persécutions a maintenant cessé; le peuple qui était assis dans les ténèbres a été éclairé d'une grande lumière, et le jour approche où l'Eglise oubliera ses combats pour chanter les louanges de Celui qui l'a rendue triomphante.

“ D'après des nouvelles venues de source certaine, du vicariat apostolique de la Chine, une grande multitude de chrétiens et de païens appartenant à cette nation, aurait vu apparaître dans les airs et par un temps calme et limpide, l'image de Jésus-Christ crucifié.

“ Quand la croix apparut radieuse aux regards de l'empereur Constantin, les derniers lambeaux du voile sous lequel s'étaient abrités les erreurs et les foyes du paganisme, se déchirèrent et laissèrent briller sans obstacle la divine lumière. La foi monta en triomphe au Capitole, pour régner de là sur l'empire, et l'empire, c'était alors la plus grande partie du monde connu. Si les nouvelles que nous avons données plus haut se confirment, et si, comme on ajoute, l'empereur, résolu d'embrasser la foi catholique, a demandé des missionnaires au Souverain-Pontife, on peut s'attendre à des résultats non moins importants, et regarder comme accomplie la conversion d'un royaume dont la population est évaluée, en moyenne, à 300 millions d'habitants.”

Nous recevons aujourd'hui de Rome une nouvelle lettre écrite par un homme des plus graves et dont le témoignage mérite toute confiance. Cette lettre confirme purement et simplement les nouvelles de la Chine que nous avons données dans notre numéro du 12 février. Il est pour nous hors de doute qu'à Rome on regarde comme un fait certain le miracle de l'apparition de NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST devant une grande multitude de fidèles et d'infidèles, dans une des provinces de la Chine. *Univers.*

— On lit dans le journal de Lyon la *Province*:

“ Deux religieux missionnaires italiens, venant de Rome, et allant en Amérique, sont arrivés ici ces jours derniers, et ont parlé des lettres de Chine écrites récemment à la propagande, par un des vicaires apostoliques de ce pays; ces lettres font effectivement mention de l'apparition de croix miraculeuses dans plusieurs provinces de la Chine, et notamment à Pékin, où elles avaient été vues pendant plusieurs heures par une multitude de personnes, ce qui a produit une grande sensation.

“ Quoique ces nouvelles aient tous les caractères désirables d'authenticité, cependant le Pape n'a point jugé à propos de les publier jusqu'à présent dans le *Diario* de Rome. On ne peut que louer cette réserve, et cette prudence du Saint-Siège, qui ne se prononce que lentement et avec la plus grande circonspection, lorsqu'il s'agit d'événements aussi prodigieux.”

— Trois missionnaires venant de Rome, et destinés aux missions américaines, ont passé, il y a quelques jours, à Marseille. L'un d'eux avait vu à Rome la lettre par laquelle le vicaire apostolique de la Chine a annoncé l'apparition miraculeuse d'une croix, dont il a été lui-même témoin. *Idem.*

— Des lettres de Rome, écrites sur le témoignage des missionnaires catholiques de la Chine, confirment les bonnes dispositions du chef de cet empire. Il laisse désormais aux missionnaires la liberté d'entrer et de circuler sans obstacle dans ses États; non content de cette concession, il aurait lui-même sollicité l'envoi de nouveaux et plus nombreux missionnaires. Ce qui paraît certain, c'est que la Propagande a déjà désigné quarante religieux parmi lesquels se trouvent plusieurs pères jésuites. On annonce que ces missionnaires partiront prochainement pour la Chine. *J. des Villes et des Cam.*

— La *Gazette du Simplon* confirme, d'après une lettre écrite de Rome, par M. de Saint-Victor, ce que nous avons annoncé d'un fait miraculeux survenu en Chine. Elle ajoute qu'après l'apparition de la croix dans les airs, le chef du céleste empire a écrit sur-le-champ au Souverain-Pontife pour lui demander des missionnaires.

Une autre lettre dit aussi qu'aucune entrave du pouvoir ten porel ne s'opposera plus désormais à la propagation de notre foi parmi les innombrables populations de la Chine.

“ Ce qu'il y a de certain, ajoute-t-elle, c'est qu'un missionnaire, parti de Fribourg, il y a un an ou dix-huit mois, avec deux autres Pères, est entré à Pékin avec son habit ecclésiastique, sans avoir été fouillé ni inquiété d'aucune manière.

Quels heureux symptômes! Puissent-ils se confirmer! Puissions-nous voir se réaliser les espérances qu'ils font naître! Dieu aurait pris en pitié ce peuple qui vit, depuis si longtems, dans les ténèbres de l'idolâtrie. *Idem.*

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

Plain-chant.—Il vient de sortir des presses de M. Neilson, rue la Montagne, 19, une nouvelle édition du Graduel, du Vespéral et du Processionnal à l'usage du diocèse de Québec, revue, corrigée et augmentée des offices des saints récemment canonisés, etc. L'exécution typographique et la correction des épreuves, tant pour la musique que le texte, ont été très soignées, et quoique les additions soient fort considérables, le prix reste le même que celui de l'ancienne édition. *Canadien.*

ROME.

Rome, 27 janvier.—Sa Sainteté notre seigneur le pape Grégoire XVI a tenu ce matin, au palais apostolique du Vatican, un consistoire secret; après une courte allocution, Sa Sainteté a créé et proclamé cardinaux de la sainte Eglise romaine.

DE L'ORDRE DES PRÊTRES.

Mgr. François de Paul Villadicani, archevêque de Messine, né à Messine le 22 février 1280.

Mgr. Ignace Jean Cadolini, archevêque d'Edesse, secrétaire de la sacrée congrégation de la Propagande, né à Crémone le 4 novembre 1794.

DE L'ORDRE DES DIACRES.

Mgr. Paul des comtes Mangelli, auditeur général de la chambre apostolique, né à Forli, le 30 octobre 1762.

Mgr. Jean Serafini, doyen des claires de la même chambre, né dans la cité de Magliano in Subina, le 15 octobre 1786.

Ensuite Sa Béatitude a proposé les Eglises suivantes :

L'Eglise patriarcale de Constantinople, *in partibus infidelium*, pour Mgr. Jacques Sinibaldi, transféré de l'Eglise archiépiscopale de Damiette, *in partibus infidelium*.

L'Eglise métropolitaine de Tours pour Mgr. François Nicolas Madeleine Morlot, transféré de l'Eglise épiscopale d'Orléans.

L'Eglise métropolitaine d'Alby pour Mgr. Jean Joseph Marie Eugène de Jerphanion, transféré de l'Eglise épiscopale de Saint-Diez.

L'Eglise archiépiscopale de Damiette, *in partibus infidelium*, pour Mgr. Joachim Pecci, prêtre du diocèse d'Anagni, prélet de la maison de Sa Sainteté, référendaire de l'une et de l'autre signature, délégué apostolique de Pérouse et docteur en théologie.

L'Eglise archiépiscopale de Bostra, *in partibus infidelium*, pour le R. D. François Garcia Pulacz, prêtre de l'archidiocèse de Guatemala, curé de Saint-Joseph de Guatemala, chanoine honoraire de cette métropole, docteur en théologie, nommé coadjuteur avec future succession de cet archevêque.

L'Eglise épiscopale de Parme pour Mgr. Jean Nauschel, transféré de l'évêché de Borgo S. Donnino.

L'Eglise épiscopale de Novarre pour le R. D. Jacques-Philippe des Marquis Gentile, prêtre de Gènes, abbé dans l'Eglise collégiale de Saint-Marie del Rimedio, examinateur pro-synodal, aumônier royal et docteur en l'un et l'autre droit.

Les Eglises épiscopales de Chiusi et Picuza pour le R. D. Jean-Baptiste Ciofi, prêtre du diocèse d'Arezzo, prévôt dans cette cathédrale, examinateur pro-synodal et vicaire capitulaire.

L'Eglise épiscopale de Monte Pulciano pour le R. D. Claude Samuelli, prêtre de cette ville, chanoine de la métropole de Pise, professeur d'Ecriture-Sainte dans cette Université, et docteur en théologie.

L'Eglise épiscopale d'Annecy pour le R. D. Louis Rendu, prêtre du diocèse de Belley, et chanoine de la métropole de Chambéry.

L'Eglise épiscopale de Saint-Diez pour le R. D. Jean Nicaise Gros, prêtre de Reims, et vicaire-général de l'archevêché de Paris.

L'Eglise épiscopale d'Orléans pour le R. D. Jean-Jacques Fayet, prêtre de Mende, vicaire-général de Rouen, curé de Saint-Roch, à Paris et docteur en théologie.

L'Eglise épiscopale de Metz pour le R. D. Paul-Georges-Marie Dupont des Loges, prêtre de Rennes, chanoine honoraire de cette cathédrale, et vicaire-général d'Orléans.

L'Eglise épiscopale de Nevers pour le R. D. Dominique Dufêtre, prêtre de Lyon, missionnaire et vicaire-général de Tours.

L'Eglise épiscopale de Breslaw pour le R. D. Joseph Knauer, prêtre de l'archidiocèse de Prague, curé à Kabeischrverdt, chanoine honoraire de la cathédrale de Breslaw, prélat mitré et docteur en théologie.

L'Eglise épiscopale de Cuença dans l'Amérique méridionale pour le R. D. Pierre-Antoine Torrez, prêtre de Popayan, doyen de la cathédrale de Quito, recteur de ce séminaire, examinateur pro-synodal, vicaire capitulaire, docteur en théologie et en droit canon.

L'Eglise épiscopale de Saint-Sauveur, dans l'Amérique centrale, nouvellement érigée par Sa Sainteté, pour le R. D. Georges de Viteri et Ungo, prêtre de la même ville, vice-recteur du séminaire de Guatemala, envoyé extraordinaire pour cet archidiocèse près le Saint-Siège et docteur en droit canon.

L'Eglise épiscopale d'Ippanelle *in partibus infidelium*, pour le R. D. Gaspar de Carl, de Hohenbalken, prêtre du diocèse de Coire, prévôt dans cette cathédrale, professeur de morale et de droit canon, nommé coadjuteur à l'évêché de Coire et de Saint-Gall.

On a fait ensuite à Sa Béatitude l'instance du sacré Pallium en faveur des Eglises métropolitaines de Tours, d'Alby et de Naxos pour Mgr. Jean évangéliste Datoli.

Après le consistoire est parti de Rome le comte Ferretti, garde-noble de Sa Sainteté, pour apporter à Messine, à S. E. le cardinal Villadicani, la nouvelle de sa promotion.

Dans l'après-midi, les nouveaux cardinaux Cadolini, Mangelli et Serafini se sont rendus en voiture au Vatican, auprès de S. E. le cardinal Imbruschini, secrétaire d'Etat. S. E. les a présentés à Sa Sainteté, et le Saint-Père leur a donné la barrette avec les formalités d'usage.

—Le *Diarjo di Roma* nous annonce que Sa Sainteté a tenu le 31 janvier un nouveau consistoire pour donner le chapeau de cardinal à LL. EE. les

cardinaux Cadolini, Mangelli et Serafini, proclamés dans le consistoire du 27 janvier.

Les nouveaux cardinaux se sont rendus d'abord dans la chapelle contiguë à la salle du consistoire; là ils ont prêté le serment que prescrivent les Constitutions Apostoliques. Les cardinaux Pacca, doyen du sacré Collège, Pedicini, vice-chancelier, Giustiniani, camerlingue de la Sainte-Eglise, Macchi, camerlingue du sacré Collège, Franson, comme le premier de l'Ordre des prêtres, Bernetti, de l'Ordre des diacres, et Mgr. Lorenzo Simonetti, pro-secrétaire de la sacrée congrégation consistoriale et du sacré collège ont assisté à cet acte.

Après avoir juré obéissance, les nouveaux cardinaux ont été introduits dans la salle consistoriale par les cardinaux-diacres: ils ont été accompagnés jusqu'au trône pontifical et ont baisé d'abord le pied, ensuite la main du Saint-Père, lequel leur a donné l'accolade. Ils ont été ensuite embrassés par leurs collègues, et se sont rendus au lieu qui était assigné; puis ils sont retournés au Strône, où Sa Sainteté leur a posé sur la tête le chapeau de cardinal.

Alors l'avocat comte Thomas Filiponi, l'un des avocats consistoriaux a discours pour la première fois, devant le Saint-Père, sur la cause de la béatification du vénérable serviteur de Dieu André di Burzio, frère lai de l'Ordre des Capucins.

Les cardinaux se sont ensuite transportés dans la chapelle pour assister au chant du *Te Deum*. L'hymne terminée, l'oraison *Super electos* a été récitée par le cardinal-doyen, et les cardinaux ont de nouveau donné un baiser de congratulation aux trois élus.

Là s'est terminé le consistoire public. Sa Sainteté a tenu ensuite le consistoire secret, dans lequel, selon l'usage, elle a fermé la bouche aux cardinaux Cadolini, Mangelli et Serafini. Après cela, Sa Sainteté a proposé les Eglises suivantes :

L'Eglise métropolitaine de Ferrare pour le cardinal Cadolini, transféré de l'Eglise archiépiscopale d'Edesse *in partibus*. L'Eglise métropolitaine de Fribourg pour Mgr. Herman de Vicari, transféré de l'évêché de Macra *in partibus*. L'Eglise épiscopale d'Arezzo pour Mgr. Attilio Fiascaini, transféré de l'Eglise épiscopale de Colle. L'Eglise épiscopale de Fiesole pour Mgr. Vincent Menchi, transféré de l'Eglise épiscopale de Pescia. L'Eglise épiscopale d'Alghero pour Mgr. P. R. Arduini, transféré de l'Eglise épiscopale de Carra *in partibus*. L'Eglise épiscopale de Saint-Hippolyte pour Mgr. Buchinayr, transféré de l'Eglise épiscopale d'Ellenopoli *in partibus*. L'Eglise épiscopale de Ceneda pour le R. D. J. B. Bellati, prêtre de Feltré et vicaire capitulaire. L'Eglise épiscopale de Raguse pour le R. D. T. Federlinich, prêtre du diocèse de Veglia. L'Eglise épiscopale d'Eperies pour le R. D. J. Gagnactz, prêtre de la Gallicie et délégué de son évêque. L'Eglise épiscopale de Grand-Varadin du rit grec-uni pour le R. D. B. Erdelyi, prêtre de Mako, assesseur consistorial du Saint-Siège. L'Eglise épiscopale de Linares pour le R. D. S. Apodaca, prêtre du diocèse de Guadalaxara. L'Eglise épiscopale de Macra *in partibus* pour le R. D. J. Sanchez, prêtre du diocèse de Guadalaxara.

Ensuite, Sa Sainteté, selon la coutume, a ouvert la bouche aux cardinaux Cadolini, Mangelli et Serafini. Après quoi, elle a assigné au cardinal Cadolini le titre presbytéral de Sainte-Susanne; au cardinal Mangelli le diaconé de Sainte-Marie della Scala; au cardinal Serafini le diaconé de Saint-Vit et de Saint-Modeste. En même temps, le Souverain-Pontife leur a mis l'anneau de cardinal.

En outre, le cardinal Cadolini a fait la demande du *pallium* pour l'Eglise métropolitaine de Ferrare. Enfin on a fait à Sa Sainteté l'instance du *pallium* en faveur de l'Eglise métropolitaine de Fribourg et de l'Eglise épiscopale d'Arezzo, par privilège de Clément XII.

Dans l'après-midi du même jour, les cardinaux Cadolini, Mangelli et Serafini ont visité, en forme publique, la basilique patriarcale du Vatican. De là, ils ont passé au palais du cardinal Pacca, doyen du sacré Collège, pour le complimenter, selon l'usage. Dans la soirée du même jour, Mgr. Giulio della porta, camerlingue secret participant de Sa Sainteté, s'est rendu à la résidence des nouveaux cardinaux et leur a présenté le chapeau de cardinal avec les formalités accoutumées.

Après le Consistoire secret du 27 janvier, Sa Sainteté a daigné conférer diverses charges de la prélature à plusieurs prélats éminents, entre lesquels nous distinguons Mgr. Antoine Garibaldi, internonce apostolique et envoyé extraordinaire du Saint-Siège près S. M. le Roi des Français. Mgr. Garibaldi est désigné pour remplir les charges de Clerc de la R. Chambre apostolique, de président des Monnaies, et Offices du Sceau de l'or et de l'argent, ainsi que des orfèvres et argentiers de l'Etat pontifical.

—Après le consistoire du 30 janvier, Sa Sainteté a assigné les congrégations suivantes, savoir: au cardinal Cadolini, celles de la Propagande, des évêques et réguliers, de la Discipline régulière et de l'Index; au cardinal Mangelli, celles de l'Impôt, du Bon Gouvernement, de Laurette et des eaux; enfin, au cardinal Serafini, les congrégations du Conseil, du Bon Gouvernement, de la Fabrique de Saint-Pierre et des Rits.

—Le Saint-Père, accédant avec bienveillance aux vœux des habitants de Recanati, a nommé protecteur de cette ville le cardinal Franson, préfet de la Propagande.

Il a en outre conféré à Mgr. Ch. Vizzardelli la charge de secrétaire des affaires ecclésiastiques extraordinaires, en lui maintenant celle de secrétaire des lettres intimes de S. S.

FRANCE.

—Les espérances que nous font concevoir pour la prospérité et la gloire de la France les sublimes efforts d'une partie de ses enfants dans la défense de la foi et dans la pratique de la charité, ces espérances sont celles de nos évêques, et leur parole nous atteste que sur ce point, nous ne sommes pas déçus par de vaines illusions. Voici par exemple ce que nous lisons dans le mandement pour le carême de cette année de S. E. Mgr le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon :

« On ne saurait trop exalter l'Œuvre de la Propagation de la Foi ; tout ce qu'elle produit dans le monde pour la gloire de Dieu et le développement du mystère de la rédemption des hommes, sera le sujet d'une éternelle admiration. Elle continue par ses conquêtes, ses victoires et ses martyrs, la mission de Jésus sur la terre. Honneur à la nation qui l'a vue naître ! Honneur au diocèse qui l'a enfantée ! Or les destinées si magnifiques de cette œuvre ; sa part si belle dans l'économie du salut du genre humain, lui assignent un rang si élevé parmi les œuvres du catholicisme, et la rendent, en quelque sorte, si nécessaire à la religion, qu'un royaume qui soutient cette institution de foi et de vie, a droit d'en attendre, en retour, une éclatante protection et des bénédictions particulières, au jour où il appellera le bras du Seigneur à la défense de son honneur et de son existence. C'était aussi la douce espérance qui reposait dans le sein d'un de nos illustres martyrs de la Cochinchine. On dirait que, comme au temps où le Dieu d'Israël faisait des pactes avec son peuple choisi, une convention est intervenue entre le Rédempteur et la nation qui s'est chargée de poursuivre, par ses largesses et son zèle, le travail de la rédemption. L'Œuvre de la Propagation de la Foi sera cet encens d'agréable odeur brûlé le matin et le soir en l'honneur du Dieu vivant ; et, à ce prix, la protection et la paix descendront continuellement sur la terre qui ne cessera d'offrir cette victime. Nous ferons une œuvre pour répandre la lumière de la vérité ; et, en récompense de ces pieuses largesses, si le sol agit par les feux souterrains des plus mauvaises passions, tremble sous nos pieds, si l'orage gronde sur nos têtes, un cri de grâce et de pardon s'élèvera aussitôt de toutes les contrées où le feu de chaque semaine aura fait briller une étincelle de foi, de tous les rivages où il aura fait un chrétien. Chaque goutte du sang des martyrs, chaque anneau de la chaîne des confesseurs, chaque pierre même de leurs sombres cachots pousseront vers le ciel un cri de miséricorde.

« Que notre patrie soit fidèle à sa vocation, et Dieu sera fidèle à ses promesses : qu'elle poursuive sa mission réparatrice en mettant, par son zèle et sa bienfaisance, des digues, à ce torrent de doctrines impies échappé de son sein il y a plus d'un siècle, et elle sera encore l'objet de cette prédilection divine, dont les témoignages sont écrits sur toutes les pages de son histoire. Qu'elle comprenne ce qu'elle peut pour la vérité, pour la foi catholique et pour le bonheur du monde ; et la gloire de ses triomphes passés ne sera que le pâle reflet d'une gloire plus solide et plus réelle, de cette gloire que les Apôtres trouvèrent à affranchir les peuples par la croix, à les civiliser par la religion, à les faire passer des ténèbres à la lumière par leurs enseignements. Disons-le sans crainte, mais en rapportant à Dieu l'honneur qui lui est dû, un lien puissant, parce qu'il est formé par les mains de la charité, unit notre pays à l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Si cette œuvre est nécessaire à l'Eglise de France pour la garder et la défendre, l'Eglise de France n'est pas moins nécessaire à cette admirable institution, pour l'étendre et la consolider ; il faut toute son activité et le génie du zèle qui l'anime, pour perpétuer une création dont le monde catholique ne peut plus en quelque sorte se passer. »

—Le gouvernement n'avait pas encore officiellement fait connaître la prise de possession, au nom du roi des Français, des îles Marquises, que déjà, s'entendant avec notre Saint-Père, il avait nommé un évêque. Le 10 de février, le prélat s'est embarqué à Saint-Malo, pour se rendre à sa résidence, en compagnie de douze missionnaires, chargés de la noble tâche de conquérir au Christianisme les peuplades des îles Marquises et Sandwich. Nous ne saurions, en cette occasion, trop hautement féliciter le gouvernement de l'empressement qu'il a apporté à accomplir son devoir de chrétien et de civilisateur envers l'Océanie ; mais pourquoi faut-il à côté d'un éloge être forcé de déverser le blâme ? Le retard apporté par les ministres du roi, à prendre une décision, relativement à la création d'évêchés dans nos possessions à esclaves, nous paraît être un bien triste revers de médaille. Plus que jamais l'impérieuse nécessité de cette mesure se fait sentir. Aujourd'hui le clergé des colonies manque de cette force d'unité indispensable à toute institution régulière qui veut religieusement faire le bien. De graves et déplorables abus de pouvoir ont récemment eu lieu dans nos colonies. Jusqu'à ce jour, nous avons cru devoir garder le silence, mais le moment viendra sans doute où nous serons dans la nécessité de parler, afin de prouver ce que nous répétons depuis si longtemps, que, dans l'état actuel des choses, le clergé ne peut, aux colonies, remplir sa mission, vis-à-vis surtout des malheureux esclaves.

Les pouvoirs des préfets apostoliques sont condamnés à une infériorité qui les réduit à l'impuissance, à côté surtout des gouverneurs, braves marins sans doute, qui, habitués à trouver à leur bord une obéissance passive, s'emportent à la moindre observation, et vont sabrant d'estoc et de taille, pensant conduire leurs administrés et le clergé comme gens d'équipage. Un gouvernement qui a compris qu'il était nécessaire de nommer un évêque dans un pays nouvellement français, qui ne compte encore que douze de nos prêtres, douze religieuses, et quelques ouvriers de la confrérie de Saint-Joseph, ne peut ignorer le besoin qu'éprouvent nos colonies à esclaves d'avoir des pré-

lats. Nous avons aux Antilles, à Bourbon, à la Guyane et au Sénégal, un clergé nombreux qui s'accroît et s'accroîtra chaque jour, ce clergé appartient à toutes les nations, a été recruté dans tous les diocèses, et plus que partout ailleurs il ressent le besoin d'une haute direction religieuse. L'esclavage, cette lepre qui ronge les sociétés coloniales ne suffit-elle pas à elle seule pour justifier la création d'évêchés ? Nous ne craignons pas de le dire, le gouvernement sait qu'il faut des évêques dans nos colonies, mais il refuse de sortir de son système d'inaction et d'immobilité parce qu'il craint de froisser les susceptibilités des possesseurs d'esclaves qui voient dans l'enseignement de l'Evangile une préparation à l'abolition de la servitude.

—Une dépêche de Toulon, du 20 janvier, annonçait que Mgr Douarre, évêque d'Amatha, accompagné de dix missionnaires, serait embarqué sur l'Uranie, qui le transporterait aux îles Marquises. *J. des Villes et des Camps.*

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Le *Morning Courier* de ce matin, dit que son correspondant de Londres, l'informe qu'il est presque décidé que le siège du gouvernement sera établi à Montréal, et que cette ville sera la capitale des Canadas. *Minerve.*

—*De petites choses naissent les grandes.*—Nous n'avons pas été peu surpris en lisant les débats de la chambre des députés de voir la mention qu'on y a faite de la politique anglaise vis-à-vis de cette colonie, et nous ne savons si nous nous trompons, mais il nous a paru que la discussion sur le *droit de visite* avait acquis un caractère de chaleur produit un peu peut-être par la froide et sèche manière dont le Secrétaire Stanley a pu blesser la vanité française en proclamant dans le Parlement Impérial, au nom du gouvernement, que le parti *british* ne devait pas être dominé par un influence française, en Canada. La manière dont le ministre des colonies a traité la question d'amnistie canadienne est loin aussi d'être propre à relever le caractère de magnanimité du gouvernement rival de celui de juillet ; et si nous jugeons du ton des débats, dans les chambres françaises, par la manière dont certains députés ont introduit nos affaires dans la discussion, nous pouvons croire que cette dernière considération n'a pas laissé que d'avoir son poids dans le résultat des délibérations sur le *Droit de visite*.

Voyez, a dit un député à Mr. Guizot, par forme de reproche contre sa complaisance diplomatique, « l'Angleterre cherche à écraser le culte, les doctrines et la nationalité que nous avons transplantés dans le Nouveau-Monde, et vous voulez donner encore une extension de puissance à son pavillon pour lui aider à accomplir le triomphe de sa croisade ! » De semblables paroles parties de si haut ont de la solennité et du poids ; elle sont une éloquente révélation des sympathies de la France pour d'anciens enfans.

Quelques journaux du pays ont semblé interpréter favorablement les paroles de Lord Stanley par rapport aux exilés, mais nous avouons que nous n'y concevons rien. Le ministre Colonial ne peut avoir que deux motifs pour fermer la porte de la patrie aux malheureux qui gémissent à Sydney : un motif d'expiation ou de crainte. Quant au premier, nous demandons si la soixantaine d'infortunés qui ont souffert cinq années du plus mortel exil n'est pas une expiation plus que suffisante d'une erreur politique où les a précipités la méchanceté même de la faction anti-canadienne ? Sont-ce bien d'ailleurs ceux qui pourraient être coupables ? Si c'est un motif de crainte au contraire, alors l'Angleterre n'est pas cette puissance colossale qu'on nous représente, pour redouter à ce point une poignée de paysans. Sûrement que ce ne serait pas l'atroce plaisir de prolonger des jours de souffrance et de gémissement qui aurait pu porter le Secrétaire Colonial à soumettre ces pauvres gens à la nouvelle humiliation de redemander leur grâce à genoux ; car qui ne sait pas qu'ils ont expié cent fois une faute dont ils ne sont pas les auteurs, et que la prolongation de leur exil excite l'étonnement universel ? L'Angleterre eût fait un acte si magnifique en saisissant la première occasion d'obtempérer au vœu universel du pays, que nous ne concevons pas ce qui l'a empêché de s'en honorer.

Société littéraire et scientifique des Jeunes gens.—Il vient de s'organiser à Québec, sous ce nom, une société de discussion composée d'étudiants en droit, en médecine, d'artistes et d'artisans. Les sujets qu'on y traite sont des questions de philosophie, de littérature, d'histoire, de sciences physiques, mathématiques et de chimie pratique, ou relatives aux arts. La question est annoncée à une séance et discutée à la séance suivante. Tous les membres sont appelés à prendre part à la discussion, s'ils le jugent convenable, mais avec ordre et à tour de rôle. Il y a un président et un secrétaire : ces officiers sont élus tous les trois mois. La société a des correspondans dont les remarques sont accueillies avec reconnaissance.

Qu'il est beau de voir nos jeunes gens, l'espoir de la patrie, s'occuper ainsi d'études sérieuses et s'exercer à l'art oratoire, dans leurs moments de loisir, au lieu de passer leur temps en amusements frivoles ou dangereux. *Canadien.*

—*Terre Neuve.*—La législation *exceptionnelle* de Terre Neuve est en progrès ; mais les éléments hétérogènes dont elle est composée et plus mal amalgamée encore, font qu'il n'y a rien de bon à attendre de ses opérations. L'indigne subterfuge par lequel Stanley a soustrait cette île à l'empire du régime constitutionnel ne produira rien qu'un fanatisme religieux qui se manifeste déjà par des discussions brutales au dedans de la chambre, et qui finira par allumer le feu d'une discorde inextinguible et impie dans toute la population. Le parti Orangiste [car ce n'est plus qu'ainsi qu'on doit qualifier les partis de Terre Neuve—les Orangistes contre les catholiques,] le parti Orangiste donc a introduit législativement un bill, qui avait déjà reçu sa seconde

lecture, pour l'établissement de deux collèges dans la ville de St. Jean; ce qui veut dire que ce parti entend monopoliser l'éducation du peuple, et sans doute l'éducation religieuse surtout. Ceci nous porte de plus en plus à renier de la part d'une saine colonie la constitution monstrueuse qui est comme un nouveau moule religieux dans lequel le Secrétaire d'Etat Colonial entend remodeler Terre Neuve. C'est encore la répétition de ce qui s'est fait en Belgique dans sa réunion avec la Hollande; le Belge catholique était forcé d'aller recevoir son éducation religieuse et même cléricale [quand il se destinait au sacerdoce] dans un Collège protestant! Que l'Angleterre cherche à étendre ses institutions politiques dans tout le Nouveau Monde, voilà ce que nous concevons; mais qu'elle fasse des constitutions à plaisir, ou qu'elle entreprenne une propagande religieuse en faisant une guerre de conscience, voilà ce que nous ne saurions concilier avec la liberté de sa charte et sa hauteur de civilisation. Nous plaignons le sort de Terre-Neuve, car il nous semble voir de larges traces de sang dans le terrible sentier qu'elle va fouler!

Aurore.

POINTE-A-PITRE.

Tremblement de terre à la Pointe-à-Pitre.—Nous avons reçu, par la voie de New-Haven, un extra du *Courrier* de la Martinique, en date du 14 février, auquel nous empruntons quelques détails qui complètent ceux que nous avons déjà donnés sur la catastrophe du 8 février. On lit dans ce journal:

La plume se refuse à tracer le tableau de cette destruction d'une ville, dont pas une maison n'est debout. Pas une!... et que l'incendie continue à ravager. Le peu de maisons en bois que le fléau avait épargnées est la proie des flammes, qui ont fait autant et plus de victimes que le tremblement de terre lui-même. Des malheureux qui se trouvaient ensevelis dans les décombres, ne pouvant se dégager de dessous ces montagnes de ruines, atteints par le feu, voyaient s'évanouir toute chance de salut; des jeunes filles, des vieillards, des femmes, à moitié enterrés entre des blocs de muraille, demandaient des secours impossibles; car le feu qui s'avavançait, comme une mer en furie, finissait par les engloutir. La violence de l'incendie éloignait ceux que leur courage et leur dévouement pouvaient exciter à tout braver pour arracher ces malheureux à cette mort horrible.

Samedi soir la ville n'était encore qu'une immense fournaise!... Enfin, pour terminer ce lugubre récit, voici une lettre écrite sur les ruines de la Pointe-à-Pitre à M. Brafm, négociant de notre ville. Elle dit plus que toutes les phrases, que toutes les narrations possibles:

«J'ai reçu votre lettre, merci de ce souvenir; je me porte bien. Tout est ruiné ou perdu; tout! tout! Ce soir nous employons l'artillerie pour achever de jeter les murailles à bas, afin de sauver les travailleurs des éboulements probables.

«Depuis hier soir nous ne pouvons plus enlever nos cadavres, il y en a trop. Tout à vous.

BERTHEMET.

« 11 février.

« P. S.—Écrivez à ma femme.»

Cette phrase, n'êtes-vous pas épouvanté en la lisant: *Depuis hier soir nous ne pouvons plus enlever nos cadavres, il y en a trop.*

En effet, d'après les dernières nouvelles on les retirait par centaines des décombres, et il y avait encore des rues entières que l'on n'osait pas débayer, tant on craignait d'en trouver!...

Trois choses seules dominent les ruines de cette vaste nécropole. La façade de l'église écroulée est là debout avec son cadran qui marque dix heures trente-cinq minutes, heure à laquelle s'est accomplie la ruine d'une ville, l'anéantissement d'une population. L'heure de l'éternité venait de sonner, et en moins de temps qu'il ne fallait peut être au marteau pour se lever et s'abaisser, l'œuvre de destruction était accomplie, le silence de la mort avait succédé aux bruits tumultueux de la vie. Le pauvre et le riche, le libre et l'esclave étaient couchés dans le même linceul de pierre, et les reflets rougeâtres de l'incendie éclairaient les funérailles de ce peuple anéanti. Comme pendant à ce triste spectacle, sur un pan de mur d'une maison écroulée, un tableau conservé par miracle, un tableau représentant les ruines de Babylone!... Singulier contraste! les traditions du passé en face des réalités du présent, le tableau de la destruction humaine en présence de la destruction divine! et plus loin, isolé, planait sur cette scène de désolation, le portrait du roi, seul, préservé par une étrange fatalité, il semblait promettre protection et secours à ceux qui ont eu le bonheur d'échapper au désastre. Oui, sire, vous viendrez en aide à cette population sans asile, riche hier, aujourd'hui ruinée, sans pain ni vêtements. Sire, Dieu a épargné votre image ici comme il a épargné vos jours là-bas, afin que vous portiez secours à tout un peuple malheureux, comme vous avez porté remède aux maux de la patrie; car Dieu dans sa terrible justice a voulu vous laisser la noble mission de soulager une si grande infortune, et votre portrait respecté au milieu de cette effroyable catastrophe, était là pour dire aux infortunés qu'ils n'avaient pas tout perdu, qu'ils avaient encore un père.

On lit en outre, dans une lettre écrite par M. Ami, médecin en chef de l'hôpital de Saint-Pierre (Guadeloupe), qui s'était rendu à la Pointe-à-Pitre en apprenant le désastre:

«Tous les blessés ont été transportés à la Basse-Terre, et on s'occupe à enlever de dessous les décombres les morts qu'on entasse pour les jeter à la mer, ne pouvant les enterrer, tant il y en a! La perte de la population s'élève déjà à plus de quatre mille âmes, et à chaque instant on retire des cadavres carbonisés de dessous les débris des maisons en bois.

Adieu, mon ami, allez tout de suite chez le colonel Rostoland, et communiquez-lui ma lettre; je ne puis lui écrire, n'ayant plus ni papier ni encre. A vous de cœur,

AMI.
Courrier des Etats-Unis.

L'HYPONDRE.

(Extrait des Mémoires d'un médecin.)

Suite et fin.

Le lendemain, vers les onze heures, j'étais chez N... Le nègre Nambo vint à moi: sa face noire n'en rendait que plus marquante la gaieté qui brillait dans ses gros yeux blancs; je m'aperçus que mon malade exerçait la même influence sur tous ceux qui l'approchaient, et que Nambo n'y pouvait résister.

—Ah! ah! ah! s'écriait le nègre en s'efforçant en vain de réprimer un éclat de rire, maîtra... sens dessus dessous; tête droite habit gauche. Ça être drôle, bien drôle!

J'entrai chez N... Le plus comique des spectacles vint s'offrir à mes yeux. Le déjeuner était servi sur une table, près du feu. L'un des amis intimes de N..., juriste célèbre, se trouvait vis-à-vis de la porte d'entrée, à laquelle N... tournait le dos. Pantalons, gilet, bas, habit, jusqu'à sa cravate, il avait tout mis à contre-sens: les boutons de devant croisaient sur son dos, et le nœud de sa cravate, artistement fait, ornait sa nuque. Telle était la nouvelle et extraordinaire mode qu'il avait inventée pour obéir au malheureux coup de vent de la Jamaïque qui avait retourné sa tête. Des deux côtés le travestissement était curieux et risible: il me semble voir encore les quatre boutons briller et les pans de l'habit se développer par devant, ses pantalons bouffir sur ses genoux, et le jabot de sa chemise étalé sur son épine dorsale.

Celui qu'il avait invité à déjeuner n'osait le regarder: il tenait ses yeux fixés sur la cheminée; on voyait qu'il avait toutes les peines du monde à ne pas éclater. Je m'avançai d'un air grave et sérieux. Les deux amis se levèrent prur me recevoir. Le travestissement de N*** contrastait tellement avec sa profonde tristesse, qu'il me fut impossible de me retenir plus longtemps. Le rire est contagieux: ce fut le signal d'une double explosion. Le malheureux objet de notre gaieté véhémentement et irrésistible s'en montra vivement offensé. Les longs éclats de rire du convive excitaient les miens. N... était toujours là avec sa burlesque figure, et son équipage plus burlesque encore. Nous ne finissions pas. Il se leva furieux.

—Que signifie, messieurs, s'écria-t-il, une conduite si déplacée?

Je ne pouvais lui répondre, j'étouffais de rire. Je lui montrai du doigt son bizarre costume. Sa rage ne connut plus de bornes: il frappa du pied, il sonna Nambo. Le nègre se hâta d'accourir; mais, à peine entré dans la salle, il se mit à rire plus fort que nous. N... l'aurait battu s'il n'eût été gêné dans son nouveau costume. Enfin nous nous assimes. Les plus violentes émotions finissent par se calmer en présence même de l'objet qui les a fait naître. Une étrange conversation s'engagea.

—En vérité, vous autres docteurs, vous êtes d'habiles gens! s'écria N... avec l'accent du mécontentement le plus vif.

—Quel reproche avez-vous à me faire mon cher ***?

—De m'avoir ordonné des choses inutiles. Pilules, cataplasmes, bêtises que tout cela; charlatanisme, et rien de plus. La médecine est une vraie farce; les médecins sont de grands faiseurs de dupes; et moi je suis vraiment un sot d'avoir pu mettre de la confiance dans leurs jongleries.

Après avoir prononcé ce peu de mots d'une manière véhémentement, il retomba dans une profonde mélancolie. Puis tout d'un coup il s'écria:

—Comment vais-je faire? Je constitue un curieux et triste problème de physiologie. Ma tête se trouvant placée à rebours, ainsi que vous le voyez, les apparences me tromperont sans cesse; ma volonté luttera contre mes actions; quand je voudrai avancer, je reculerai.—Semblable à l'écrevisse, si ma tête veut que je marche en avant, mes pieds me porteront en arrière. Plaignez votre malheureux ami: sensation, perception, tout se trouvera interverti, brouillé, confondu pour lui. Où en suis-je, et que vais-je devenir? L'apôtre saint Paul a parlé de moi lorsqu'il a dit: «Je vois la loi de mes membres entrer en combat avec la loi de mon esprit.»

Très bien, lui dis-je en riant. Votre érudition ne souffre pas de votre infirmité.

Je plaçai l'une de mes mains sur son front, l'autre sur son ventre, et le contraignant à rester debout:

Mes deux mains sont-elles perpendiculaires, lui demandai-je?

Oui.

L'une n'est-elle pas appuyée sur votre front et l'autre sur votre abdomen?

Oui.

Eh bien ! n'est-il pas clair que...

Oh ! laissez-moi, je vous en prie, laissez-moi ! Il y a plus d'une heure que vous me forcez à tourner la tête sur mon épaule dans le seul but de vous égayer à mes dépens ; c'est trop de cruauté.

Il se laissa tomber sur son fauteuil comme un homme épuisé par de longs efforts. Les yeux fixés sur le foyer, il garda quelques temps un profond silence, puis tout d'un coup il éclata de rire.

De quoi riez-vous ?

D'une idée qui me passe par la tête. Si je commettais quelque crime pendable, quel drôle de spectacle n'offrirais-je pas à la canaille ! Oh ! mieux que cela... supposez que l'on voulût me donner le fouet, l'inspection me serait bien facile... Hem ! qu'en pensez-vous ? Et si l'heure du berger sonnait pour moi... Ah ! ah ! ah ! c'est cela qui serait drôle, c'est cela qui serait curieux et amusant à voir...

Il voulut se moucher, et machinalement il porta sa main droite derrière lui, pour y chercher la poche, qui avait déménagé, et reposait actuellement sur sa cuisse.

C'est une terrible chose que l'habitude, s'écria-t-il ; n'importe, je saurai la vaincre, je saurai en triompher.

Je me levai pour sortir : il me tendit la main, et, tout embarrassé qu'il était dans son bizarre costume, il voulut m'accompagner jusqu'à la porte.

Très bien, dis-je ; pour un homme qui marche à reculons ; c'est à merveille.

Ah ! me répondit-il, en soupirant et d'un air triste, vous ne savez pas tout ce qu'il m'en coûte de me plier à ces nouvelles habitudes ; mais il faut bien se résigner.

Je le quittai. Sa folie dura un mois entier ; mais il abandonna son nouveau costume, qu'il trouvait incommode, tout en se souvenant cependant que c'était le seul qui lui convint. Tous ses raisonnements, tous ses remèdes furent inutiles. En vain je lui prodiguai les bains, les douches, les fumigations : rien ne réussit. Le hasard fit enfin tomber sous ma main un vieux livre de médecine, où l'auteur rapportait une cure opérée par lui sur un malade non moins extravagant que mon ami N... C'était un roi qui s'imaginait que son nez était devenu plus gros que tout le reste de son corps. La guérison s'était opérée par une commotion violente. Je résolus d'encherir encore sur le vieux médecin, et de soumettre N... à un choc électrique. Je dus combattre ses arguments et triompher de ses scrupules ; et je lui persuadai enfin que, pour replacer sa tête sur ses épaules dans sa position première, la machine électrique était le seul remède praticable. Mes raisonnements, aussi extravagants que sa folie, l'emportèrent sur son obstination. Nous convînmes du jour de l'opération.

Figurez-vous le salon du pauvre N... éclairé seulement par deux bougies, qui répandaient une faible lueur autour d'elles ; le nègre Nambo, épouvanté de nos préparatifs, et nous aidant en tremblant à tout mettre en ordre ; un chirurgien de mes amis, occupé à charger la machine ; et le malade, qui, étendu sur sa chaise longue, suivait de l'œil tous nos mouvements, et considérait avec effroi la roue de cristal et ses accessoires. Nous eûmes toutes les peines du monde à l'engager à se laisser bander les yeux et attacher les mains. Sans cette précaution, l'assurâmes-nous, la commotion perdait toute son efficacité. Nambo, qui s'aperçut que nous sourions, commençait à nous imiter : il aurait pu tout gâter par son indiscrétion ou sa maladresse ; nous le mîmes à la porte.

La machine est chargée, elle étince, elle bruit, éclate. N... frappé du coup, s'élança, sans me donner le temps d'imprimer à sa nuque le mouvement violent qui devait guérir son imagination malade. Il se tâte il se replace.

Ah ! ah ! cela va mieux ; je le sens, quelque chose se détache.

Bien ! du courage ! ne bougez pas.

La machine est rechargée ; les bras de N... sont plus fortement attachés ; le conducteur est appliqué à la partie qu'il croit malade : Pétillelle jaillit. Mon aide frappa assez violemment l'occiput de N... Je saisis ce moment pour faire tourner sa tête sur ses épaules, de manière à lui causer une sensation douloureuse, mais sans pourtant le blesser.

Ah Dieu ! nous criâmes-nous tout à la fois.

Est-ce fini ? murmura N...

Oui, vous êtes parfaitement guéri.

Débandez-moi les yeux, que je puisse envisager moi-même cette cure admirable. Apportez-moi un miroir... Oh mon Dieu ! s'écria-t-il en se regardant, quel bonheur !

Mon cher N..., calmez-vous ; l'agitation pourrait vous faire du mal.

Oui, oui, c'est vrai ; vous avez raison. Je vais me mettre au lit et vous viendrez me voir demain matin.

En arrivant, je le trouvai couché.

Comment vous portez-vous ce matin ?

Assez bien répondit-il avec quelque embarras. Croyez-vous, docteur, que j'ai pensé toute la nuit à la merveilleuse cure, et que j'ai eu d'étranges soupçons.

Son air sérieux m'alarma ; je craignis qu'il n'eût découvert la ruse.

Oui, docteur, continua-t-il, j'ai eu d'étranges soupçons.

Sur tout ce qui s'est passé. Je crois que mon bon sens seul avait fait volte-face, et que c'est au fond une bien ridicule affaire.

Ah ! mon cher N..., vous voilà maintenant guéri.

Il fut si honteux de sa folie ; qu'il quitta Londres immédiatement, et alla tâcher d'oublier dans les montagnes d'Ecosse qu'il avait rêvé une nuit que l'ouragan avait tourné sa tête.

POST-SCRIPTUM.

Nous apprenons à l'instant que des troubles ont éclaté parmi les travailleurs du canal de Beauharnais. Il paraît que le parti de la minorité à Lachine fut contraint de passer le fleuve et d'aller chercher de l'ouvrage à Beauharnais. Là ce parti se grossit au point de devenir le plus fort sur ce nouveau théâtre. Il en profita pour se faire tyran à son tour, et les scènes de Lachine viennent de se renouveler dans cette place. Les magistrats ont demandé le secours des troupes ! Nous tâcherons d'obtenir plus de renseignements que nous donnerons dans notre prochain numéro.

AVIS.

UN INSTITUTEUR sachant parfaitement les langues française et anglaise et pouvant les enseigner par principes, serait disposé à accepter de l'emploi dans une paroisse. Il est muni des meilleures recommandations pour sa moralité et pour sa méthode d'enseignement. S'adresser à M. BRASSARD, curé de Longueuil, qui s'offre à donner de plus amples renseignements, ou directement à M. THALAN, Instituteur.

PERDUS.

Sur le chemin du Sault au Récollet près de la barrière du faubourg St. Laurent quelques papiers parmi lesquels se trouve un inventaire. Celui qui les aurait trouvés, est prié de les remettre à l'Evêché ; il sera récompensé par le propriétaire.

A LOUER.

Une belle Maison en pierre à 3 étages, située au Faubourg de Québec, faisant face à la rue du Faubourg de Québec et l'angle de la rue Ste. Marie. S'adresser pour les conditions à M. l'Econome de l'Evêché.

EXERCICE TRES DEVOT

St. Antoine de Padoue

LE THAUMATURGE.

Petit Volume nouvellement imprimé avec de bons caractères, se vend à la Librairie de M. HOUASSER, RUE ST. PAUL, VIS-A-VIS L'HOTEL RASCO, Et chez les différents Libraires de cette ville.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

LES personnes qui voudraient entreprendre la réparation de L'EGLISE DE ST. PHILIPPE, sont priées de faire des propositions à M. le Curé de cette Paroisse, auquel il devront en même temps présenter les garanties exigées en semblable circonstance.

MM. les Editeurs des journaux français de cette ville sont priés de reproduire gratis cette annonce pendant un mois.

Montréal, 24 février 1843.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MELANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces :—Six lignes et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, PRIN. DE L'EVÊCHÉ.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,